



ORGANISE

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE
2022

47^{ème} Grand Prix A.R.GILLES.
Epreuve de la Top Compétition
Départ 16 H 00'

 **24^{ème} Grand Prix E. BECO**
Départ 11 H 00'

16^{ème} Grand Prix de la Province de Liège
Départ 11h00 – U8-U9-U10
Départ 11h30 – U11-U12
Départ 12H15 – U13
Départ 13h00 – U14
Départ 15H40 – U15

DOSSIER TECHNIQUE.

Comité :

Monsieur: L. Brusseel - Président de l'ASBL Vélo Club Cité Jemeppe

Monsieur : R. Lang – Trésorier de l'ASBL V C C Jemeppe

Monsieur : C. Gilon - Secrétaire de l'ASBL V C C Jemeppe

Membres

Messieurs Colson, Salmon, Suero Vidal, Guglielmo, Debruyne, Delchambre.

HISTORIQUE DE L'ÉPREUVE.

En 2002 et 2003 : Courses en circuits réservées aux Elites et Espoirs sans contrat

28 et 29^{ème} Grand Prix A.R.Gilles et aux Débutants 6 et 7^{ème} Grand Prix E.Beco.

2004 : Parcours en ligne et 6 circuits locaux + Contre la Montre en côte pour les débutants. 30^{ème} Grand Prix A.R.Gilles

Nouvelle course en circuits pour les Elites Espoirs et les Masters.

8^{ème} Grand Prix E.Beco

2005 : Parcours en ligne et 6 circuits locaux pour les débutants.

31^{ème} Grand Prix A.R.Gilles

Course en circuits pour les Elites Espoirs et les Masters.

9^{ème} Grand Prix E.Beco

Course en circuits locaux pour les Dames Débutantes et

Juniors

1^{er} Grand Prix A.Gilles

Apparition de la Caravane Publicitaire

2006 : ÉPREUVE COUPE DE BELGIQUE DÉBUTANTS.

32^{ème} Grand Prix A.R.Gilles

Course en circuits pour les Juniors.

10^{ème} Grand Prix E.Beco

Parcours en ligne et circuits locaux pour les Dames Elites

2^{ème} Grand Prix A.Gilles

2007 : ÉPREUVE COUPE DE BELGIQUE DÉBUTANTS.

33^{ème} Grand Prix A.R.Gilles

Course en ligne pour les Juniors.

11^{ème} Grand Prix E.Beco

Circuits spécifiques pour les Aspirant

3^{ème} Grand Prix A.Gilles

2008 : ÉPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DÉBUTANTS.

34^{ème} Grand Prix A.R.Gilles

Course en ligne pour les Juniors.

12^{ème} Grand Prix E.Beco

Circuits spécifiques pour les Aspirant (-12, -13 et -14 ans)

5^{ème} Grand Prix A.Gilles

2009 : EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.

35^{ème} Grand Prix A.R.Gilles

Course en ligne pour les Juniors Interclubs National.

13^{ème} Grand Prix E.Beco

Circuits spécifiques pour les Aspirant (-12, -13 et -14 ans)

5^{ème} Grand Prix A. Gilles

2010 : EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.

36^{ème} Grand Prix A.R.Gilles

Course en ligne pour les Juniors Interclubs National.

14^{ème} Grand Prix E.Beco

Circuits spécifiques pour les Aspirant (-12, -13 et -14 ans)

6^{ème} Grand Prix A. Gilles

2011 : EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.

37^{ème} Grand Prix A.R.Gilles

Course en ligne pour les Juniors Coupe de Belgique.

15^{ème} Grand Prix E.Beco

Circuits spécifiques pour les Aspirant (-12, -13 et -14 ans)

7^{ème} Grand Prix A. Gilles

2012 : EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.

38^{ème} Grand Prix A.R.Gilles

Course en ligne pour les Juniors Coupe de Belgique.

16^{ème} Grand Prix E.Beco

Circuits spécifiques pour les Aspirant (-12, -13 et -14 ans)

8^{ème} Grand Prix A. Gilles

2013 : EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.

39^{ème} Grand Prix A.R.Gilles

Course en ligne pour les Juniors Coupe de Belgique.

17^{ème} Grand Prix E.Beco

Circuits spécifiques pour les Aspirant (-12, -13 et -14 ans)

9^{ème} Grand Prix A. Gilles

2014 : EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.

40^{ème} Grand Prix A.R.Gilles

Course en ligne pour les Juniors Coupe de Belgique.

18^{ème} Grand Prix E.Beco

Circuits spécifiques pour les Aspirant (-12, -13 et -14 ans)

10^{ème} Grand Prix A. Gilles

- 2015 :** *EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.*
41^{ème} Grand Prix A.R.Gilles
Course en ligne pour les Juniors Coupe de Belgique.
19^{ème} Grand Prix E.Beco
Circuits spécifiques pour les Aspirant (minimes, -12, -13 et -14 ans)
11^{ème} Grand Prix A. Gilles
- 2016 :** *EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.*
42^{ème} Grand Prix A.R.Gilles
Course en ligne pour les Juniors Coupe de Belgique.
20^{ème} Grand Prix E.Beco
Circuits spécifiques pour les Aspirant (minimes, -12, -13 et -14 ans)
12^{ème} Grand Prix A. Gilles
- 2017 :** *EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.*
43^{ème} Grand Prix A.R.Gilles
EPREUVE DE LA COUPE DE BELGIQUE POUR JUNIORS.
21^{ème} Grand Prix E.Beco
Circuits spécifiques pour les Aspirant (minimes, -12, -13 et -14 ans)
13^{ème} Grand Prix A. Gilles
- 2018 :** *EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.*
44^{ème} Grand Prix A.R.Gilles
EPREUVE DE LA COUPE DE BELGIQUE POUR JUNIORS.
22^{ème} Grand Prix E.Beco
Circuits spécifiques pour les catégories de U8 à U15
14^{ème} Grand Prix de la Province de Liège
- 2019 :** *EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.*
45^{ème} Grand Prix A.R.Gilles
EPREUVE DE LA COUPE DE BELGIQUE POUR JUNIORS.
23^{ème} Grand Prix E.Beco
Circuits spécifiques pour les catégories de U8 à U15
15^{ème} Grand Prix de la Province de Liège
- 2020 :** *EPREUVE ANNULEE COVID*
- 2021 :** *EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.*
46^{ème} Grand Prix A.R.Gilles
EPREUVE DE LA COUPE DE BELGIQUE POUR JUNIORS.
24^{ème} Grand Prix E.Beco
Circuits spécifiques pour les catégories de U8 à U15
16^{ème} Grand Prix de la Province de Liège
- 2022 :** *EPREUVE DE LA TOP COMPETITION POUR DEBUTANTS.*
47^{ème} Grand Prix A.R.Gilles
EPREUVE DE LA COUPE DE BELGIQUE POUR JUNIORS.
25^{ème} Grand Prix E.Beco
Circuits spécifiques pour les catégories de U8 à U15
17^{ème} Grand Prix de la Province de Liège

25^{ème} Grand Prix E.BECCO

Timing :

- 08 H 00' Ouverture de la Permanence au Hall Omnisports Bois de Mont à Jemeppe.
- 09 H 00' Briefing des directeurs techniques au Hall Omnisports du Bois de Mont.
- 09 H 30' Briefing des signaleurs au Hall Omnisports du Bois de Mont
- 10 H 00' Briefing Police – motards et accompagnateurs au Hall Omnisports Bois de Mont.
- 08H00' à 8H45' Inscriptions – Remise des dossards.
- 09h45' à 10h45' Signature de la feuille de départ
- 10 H 55' Appel des coureurs sur la ligne de départ.

11 H 00'	Départ officiel à la ligne Avenue des Robiniers
----------	---

- 14 H 00' Finale du circuit en ligne et entame du circuit local.
- 14 H 10' Arrivée.
- 14 H 20' Cérémonie protocolaire.
Podiums – Remise des trophées.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Permanence départ : Hall Omnisports Bois de Mont
arrivée : Hall Omnisports Bois de Mont.

Départ officiel : Avenue des Robiniers.

Arrivée : Avenue des Robiniers.

Photo finish : A droite.

Parking coureurs: Hall Omnisports Bois de Mont.

Vestiaire départ – arrivée : Hall Omnisports Bois de Mont.

Grand prix de la montagne : 9 pointages

1. Côte de Warfusée	52,4 Km
2. Côte du Cowa	56,5 Km
3. Côte de Warfusée	68,1 Km
4. Côte du Cowa	72,3 km
5. Côte de Warfusée	83,9 Km
6. Côte du Cowa	88,1km
7. Côte de Warfusée	99,7 Km
8. Côte des Nonnes	104 km
9. Côte des Roselières	114,3 km

Assistance médicale : un poste fixe sur la ligne d'arrivée.
deux ambulances dans la course.

Contrôle médical : Hall Omnisports Bois de Mont

25^{ème} Grand Prix E.BECCO

Collège des Commissaires :

Président du Collège Jury 1	: DEFREYNE Martin
Juge à l'arrivée	: BURGUET Patrick
Arbitres Jury 2	: BOLLEN Erik
Jury 3	: BAY Robert
Jury 4	: FINCK Daniel
Commissaire moto 1	: COURROUX Henri
Pilote moto 1	: BETTONVILLE Jean-Marc
Commissaire moto 2	: GERARD François
Pilote moto 2	: VAN IMPE Vincent
Délégué technique	: WILLEMS Cédric
Com. Résultat	: VAN STEEN Freddy
Photofinish	: BOURDOUX Jean
Télé communication	: HAVELANGE Michel 160.10625 Canal 2
Speaker Radio Tour	: HAVELANGE Freddy

25^{ème} Grand Prix E.BECCO

Liste des centres hospitaliers :

Centre Hospitalier du Bois de l'Abbaye :
Rue Laplace, 1 – 4100 SERAING
04/338.70.00.

Clinique Notre-Dame Waremme :
Rue des Sélys,47 – 4300 Waremme
019/33.94.11

Centre Hospitalier régional de Huy
Rue des Trois-Ponts, 2 – 4500 Huy
085/27.21.11

Centre Hospitalier Universitaire de Liège (CHU)
Domaine du sart-Tilmant, B35 – 4000 Liège
04/366.76.56

Responsables organisation :

Permanence :	M. Boulanger 0496/174663
Directeur de course :	C. Gilon : 0498/578312
Responsable G.P.M. :	D. Salmon : 0477/346556
Responsable signaleurs :	J-Y Mercenier : 0496/874718
Ambulances :	INS Moreaux 0473/217367
Responsable site arrivée :	J. Colson 0497/453661
Coordination pour le SSPL :	J-Y Mercenier : 0496/874718
Coordinateur sécurité :	J-G. Crasset : 0496/619229

25^{ème} G.P. Becco – Jemeppe - 25 septembre 2022

Règlement Particulier

1. Organisation :

L'épreuve dénommée « 25^{ème} Grand Prix E.Becco » est organisée par le Vélo Club Cité Jemeppe sous les règlements de l'UCI et de la Belgian Cycling. Elle se déroule le dimanche 25 septembre 2022, départ à 11h.

2. Type d'épreuve :

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Juniors. Elle est inscrite au calendrier national Belgian Cycling en classe JUN 1.14 IC NAT et compte pour la Lotto – Coupe de Belgique Juniors.

3. Participation :

Sur invitation.

Le nombre de coureurs par équipe est de minimum 4 et de maximum 6 coureurs.

4. Procédure d'inscription :

Veillez trouver ci-dessous la procédure pour l'inscription des équipes dans des interclubs.

Au moins 60 jours à l'avance, l'organisateur invite l'équipe.

Au moins 50 jours avant l'épreuve, l'équipe invitée fait savoir à l'organisateur par écrit si elle désire participer à l'épreuve ou si elle décline l'invitation.

Au moins 40 jours avant l'épreuve, l'organisateur envoie la liste des équipes sélectionnées à Belgian Cycling et informe les équipes qui sont acceptées pour participer à son épreuve. Belgian Cycling active les équipes sélectionnées dans le module d'inscription online.

Au moins 20 jours avant l'épreuve, l'équipe envoie les noms du directeur sportif, coureurs et réserves dans le module d'inscription online (comp.kwbw-rlvb.com). L'équipe et l'organisateur reçoivent une confirmation par mail.

72 heures avant l'heure du départ de l'épreuve, l'équipe envoie les noms des titulaires et de deux remplaçants dans le module d'inscription online.

Au plus tard 15 minutes avant la réunion des directeurs sportifs, le directeur sportif de l'équipe doit confirmer au Collège des Commissaires l'identité des coureurs participants.

5. Permanence :

- Toutes les formalités de départ se feront au Hall Omnisports, rue des Roselières à 4101 Jemeppe sur Meuse.
- La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la permanence de 8h à 8h45.
- La réunion des Directeurs Sportifs aura lieu à 9h.
- La signature de la feuille de départ débutera à 9h45 et se terminera à 10h45.
- La permanence d'arrivée se tiendra au même endroit.
- Le Directeur de Course sera le nommé Christian Gilon rue du Bassin, 8 à 4800 VERVIERS.
GSM 0498/578312 E-mail : cgilroy@skynet.be

6. Radio-tour :

Les informations courses sont émises sur la fréquence **160,10625** canal **2**.

7. Voitures techniques :

- Chaque équipe a le droit de mettre un véhicule d'assistance dans la course. L'ordre des voitures sera établi par tirage au sort au cours du briefing selon la procédure suivante (article 4 du règlement de la Lotto – Coupe de Belgique Juniors) :
 - un premier tirage au sort pour les voitures de toutes les équipes participantes à la Lotto-Coupe de Belgique Juniors qui sont représentées à la réunion des chefs d'équipes. Ces équipes seront placées dans l'ordre du classement général interclubs de la Lotto-Coupe de Belgique (en ce compris le nombre total des points remportés dans les autres disciplines de la Lotto-Coupe de Belgique).
 - un deuxième tirage au sort pour les voitures des équipes wildcard qui sont représentées à la réunion des chefs d'équipes.

- un troisième tirage au sort pour les équipes qui ne sont pas représentées à la réunion des chefs d'équipes.
- Après le GPM 8, les voitures des Directeurs sportifs et autres suiveurs (à l'exception des véhicules des membres du jury des commissaires, des voitures neutres, du médecin et de sécurité) sont tenues d'emprunter les déviations mises en place par l'organisateur.
- Le service d'assistance technique neutre est assuré par deux voitures et 1 moto.

8. Assistance médicale :

Deux ambulances et 1 médecin.

9. Ravitaillement : zone collecte déchets au km 39 -59 – 73 - 88,9 - 104.

Les ravitaillements seront autorisés à partir des voitures techniques après 30 km jusqu'à 20 km avant l'arrivée et suivant les modalités reprises aux articles 2.3.026 et 2.3.027 du règlement UCI.

10. Délais :

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement général. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'Organisateur.

Les délais d'élimination en course sont fixés à cinq minutes de retard par rapport au peloton principal. Il est rappelé aux coureurs, et plus spécialement aux coureurs attardés, que le code de la route doit être respecté.

Classements :

- Classement individuel de l'épreuve.
- Le classement de la Montagne G.P.M. « **GRAND-PRIX MIREILLE FRANZEN** » sera établi par l'addition des points attribués sur l'ensemble des 8 côtes répertoriées. Les trois premiers coureurs y recevront respectivement 5, 3 et 1 points. En cas d'ex aequo, il sera tenu compte du classement lors de l'arrivée. Pour avoir droit au prix du classement GPM, les concurrents doivent obligatoirement terminer l'épreuve.
- Le classement interclubs est établi sur base de l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs 3 meilleurs coureurs. En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur. La même procédure est ensuite appliquée aux clubs ayant 2 coureurs classés et enfin 1 coureur classé.
- Le prix de la combativité « GREGORY DELAHAUT » sera décerné par un jury composé des Commissaires et du Directeur de course.

11. Prix :

- Les prix seront payés à la Permanence directement après l'établissement des classements.
- Interclubs : 1000 €

100 €	85 €	75 €	65 €	55 €
50 €	45 €	45 €	40 €	40 €
35 €	35 €	35 €	35 €	35 €
25 €	25 €	25 €	25 €	25 €
20 €	20 €	20 €	20 €	20

Récompense sur le podium :

- Individuelles jour : 3 premiers
- GPM : le premier
- Le prix de la combativité « GREGORY DELAHAUT » : 1 récompense.

21. Antidopage :

- Le règlement antidopage de l'UCI, de la Belgian Cycling et de la Communauté Française s'applique conformément aux dispositions de la loi Belge.
- Le contrôle antidopage aura lieu au Hall Omnisports, rue des Roselières à Jemeppe.

22. Protocole :

Les trois premiers coureurs classés à l'arrivée, le vainqueur du classement de la Montagne, le vainqueur de la Combativité et le leader du classement général individuel de la Lotto – Coupe de Belgique Juniors sont tenus de se présenter à la cérémonie protocolaire qui se tiendra à hauteur de la ligne d'arrivée.

23 **Environnement** :

Des poubelles seront placées dans la zone de départ, dans la zone d'arrivée ainsi que dans les vestiaires. Nous demandons de respecter l'environnement en signalant à vos coureurs d'éviter de lancer des emballages et des bidons dans la nature et de respecter les zones de ravitaillement, ainsi que les **zones de déchets** mises en place par l'Organisateur.

24 **Pénalités** :

Le barème de pénalités de la Belgian Cycling est le seul applicable. Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Collège des Commissaires conformément aux dispositions en usage à l'UCI ou à la Belgian Cycling.

Christian GILON
Directeur de course

Patrick Burguet
Coordinateur Compétitions FCWB Liège

25ème GP E. Beco
Coupe de Belgique Juniors
Dimanche 25 septembre 2022
Jemeppe - Jemeppe

Province de Liège

SERAING

Jemeppe

Départ réel

Avenue des Robiniers
à gauche rue A. Delville
à droite rue Bois de Mont
à droite rue Champs des Oiseaux

FLEMALLE

tout droit rue Harkay ----> rétrécisseurs
à gauche rue du Huit Mai
Tenir à droite rue du Huit Mai
rond-point à gauche rue des Priesses
à droite route de Souxhon (station électrique)
Serré à gauche route de Souxhon
à droite rue Tavalle
à droite rue de Mons-Lez-Liège
à gauche rue de Mons-Lez-Liège
tout droit rond-point Traverser N677
serrer à droite rue de l'Arbre Saint-Michel
serrer à gauche rue de l'Arbre Saint-Michel
à gauche rue des Cahottes
à droite rue Edouard Malherbe
rond-point tout droit passage en dessous E42

WO 1

GRACE HOLLOGNE

rond-point tout droit rue du Bihet
rond-point à gauche Rue des Blancs Bastons
Horion-Hozémont
rond point tout droit rue de l'Arbre à la Croix
à droite N 614 Chaussée Verte

WI 1

DONCEEL

N 614 Chaussée Verte

FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER

rond Point à gauche N637 Grand Route

DONCEEL

N637 Rue de Bierset

WAREMME

N637 Rue de Bierset

FAIMES

rond point à droite N65 Rue de Huy

wo 2

WAREMME

rond Point à gauche N69 Ch. Du Bois des Tombes

Km Parcours	Km à faire	38 km/h	40 km/h	42 km/h
		11:00:00	11:00:00	11:00:00
0	117,2	11 h 00	11 h 00	11 h 00
0,3	116,9	11 h 00	11 h 00	11 h 00
0,7	116,5	11 h 01	11 h 01	11 h 01
1,1	116,1	11 h 02	11 h 02	11 h 02
2,1	115,1	11 h 03	11 h 03	11 h 03
2,2	115	11 h 03	11 h 03	11 h 03
2,6	114,6	11 h 04	11 h 04	11 h 04
3,1	114,1	11 h 05	11 h 05	11 h 04
3,7	113,5	11 h 06	11 h 06	11 h 05
3,9	113,3	11 h 06	11 h 06	11 h 06
5,2	112	11 h 08	11 h 08	11 h 07
6,3	110,9	11 h 10	11 h 09	11 h 09
6,3	110,9	11 h 10	11 h 09	11 h 09
6,4	110,8	11 h 10	11 h 10	11 h 09
6,9	110,3	11 h 11	11 h 10	11 h 10
7,7	109,5	11 h 12	11 h 12	11 h 11
8,6	108,6	11 h 14	11 h 13	11 h 12
9,1	108,1	11 h 14	11 h 14	11 h 13
9,3	107,9	11 h 15	11 h 14	11 h 13
11	106,2	11 h 17	11 h 17	11 h 16
13	104,2	11 h 21	11 h 20	11 h 19
15,4	101,8	11 h 24	11 h 23	11 h 22
17,1	100,1	11 h 27	11 h 26	11 h 24
18,3	98,9	11 h 29	11 h 27	11 h 26
19,7	97,5	11 h 31	11 h 30	11 h 28
24	93,2	11 h 38	11 h 36	11 h 34
27	90,2	11 h 43	11 h 41	11 h 39
28,8	88,4	11 h 45	11 h 43	11 h 41

FAIMES

rond Point à gauche N637 Rue de Liège
 rond point tout droit N637 Rue de Liège

WI 2**WAREMME**

N 637 Rue de Bierset
 Limont

DONCEEL

Rue de Hesbaye

Début zone collecte**Fin zone collecte****FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER**

rond-Point à droite N614 Ch. Verte

DONCEEL

Chaussée Verte

GRACE - HOLLOGNE

à gauche rue de l'Arbre à la Croix
 au rond point à droite rue du 8 mai
 rue du Sart Tiri

FLEMALLE

rue des Awirs
 Awirs
 à droite rue de Warfusée

WO 3**Pied du GPM 1****SAINT-GEORGES**

rue Catherine Seret
Sommet GPM 1
 à gauche rue Fond Bougerie
 tout droit serrer à gauche rue Fond Bougerie

FLEMALLE

à gauche rue des Béguines
 à droite rue des Awirs
 à gauche rue du Palais
 à gauche rue du Palais
 à gauche rue du Cowa

WI 3**Pied du GPM 2****Sommet GPM 2 (Poteau)**

à droite rue Noirfontaine
 à droite rue des Cahottes
 à gauche rue Edouard Malherbe
 Rond Point tt droit en dessous autoroute

WO 4**GRACE-HOLLOGNE**

rond point tout droit rue du Bihet
Début zone collecte
Fin zone collecte
 rond point à gauche rue des Blancs Bastons

30,8	86,4	11 h 49	11 h 46	11 h 44
32,9	84,3	11 h 52	11 h 49	11 h 47
39	78,2	12 h 02	11 h 59	11 h 56
39,5	77,7	12 h 02	11 h 59	11 h 56
40	77,2	12 h 03	12 h 00	11 h 57
41,6	75,6	12 h 06	12 h 02	11 h 59
42,6	74,6	12 h 07	12 h 04	12 h 01
44,4	72,8	12 h 10	12 h 07	12 h 03
46,8	70,4	12 h 14	12 h 10	12 h 07
48	69,2	12 h 16	12 h 12	12 h 09
49,3	67,9	12 h 18	12 h 14	12 h 10
50,8	66,4	12 h 20	12 h 16	12 h 13
50,8	66,4	12 h 20	12 h 16	12 h 13
52,2	65	12 h 22	12 h 18	12 h 15
52,4	64,8	12 h 23	12 h 19	12 h 15
52,5	64,7	12 h 23	12 h 19	12 h 15
53	64,2	12 h 24	12 h 20	12 h 16
53,6	63,6	12 h 25	12 h 20	12 h 17
54,7	62,5	12 h 26	12 h 22	12 h 18
54,9	62,3	12 h 27	12 h 22	12 h 18
55	62,2	12 h 27	12 h 23	12 h 19
55,2	62	12 h 27	12 h 23	12 h 19
55,2	62	12 h 27	12 h 23	12 h 19
56,5	60,7	12 h 29	12 h 25	12 h 21
57,3	59,9	12 h 30	12 h 26	12 h 22
57,4	59,8	12 h 31	12 h 26	12 h 22
58	59,2	12 h 32	12 h 27	12 h 23
58,6	58,6	12 h 33	12 h 28	12 h 24
58,7	58,5	12 h 33	12 h 28	12 h 24
59	58,2	12 h 33	12 h 29	12 h 24
59,5	57,7	12 h 34	12 h 29	12 h 25
60	57,2	12 h 35	12 h 30	12 h 26
60,4	56,8	12 h 35	12 h 31	12 h 26

au rond-point tout droit rue du 8 mai
rue du Sart Tiri

WI 4

FLEMALLE

rue des Awirs

Awirs

à droite rue de Warfusée

WO 5

Pied du GPM 3

SAINT-GERORGES

rue Catherine Seret

Sommet GPM 3 (hauteur n°42)

à gauche rue Fond Bougerie

tout droit serré à gauche rue Fond Bougerie

FLEMALLE

à gauche rue des Béguines

à droite rue des Awirs

à gauche rue du Palais

à gauche rue du Palais

à gauche rue du Cowa

WI 5

Pied du GPM 4

Sommet GPM 4 (Poteau électrique)

à droite rue Noirfontaine

à droite rue des Cahottes

à gauche rue Edouard Malherbe

Rond Point tt droit en dessous autoroute

WO 6

GRACE-HOLLOGNE

rond point tout droit rue du Bihet

rond point à gauche rue des Blancs Bastons

au rond-point tout droit rue du 8 mai

rue du Sart Tiri

WI 6

FLEMALLE

rue des Awirs

Awirs

à droite rue de Warfusée

WO 7

Pied du GPM 5

SAINT-GEORGES

Rue Catherine Seret

Sommet GPM 5 (hauteur n°42)

à gauche rue Fond Bougerie

tout droit en serrant à gauche rue Fond Bougerie

FLEMALLE

à gauche rue des Béguines

à droite rue des Awirs

à gauche rue du Palais

à gauche rue du Palais

à gauche rue du Cowa

WI 7

Pied du GPM 6

Sommet GPM 6 (Poteau)

à droite rue Noirfontaine

à droite rue des Cahottes

à gauche rue Edouard Malherbe

rond Point tt droit en dessous autoroute

WO 8

GRACE-HOLLOGNE

62,5	54,7	12 h 39	12 h 34	12 h 29
63,7	53,5	12 h 41	12 h 36	12 h 31
65	52,2	12 h 43	12 h 38	12 h 33
66,5	50,7	12 h 45	12 h 40	12 h 35
67,9	49,3	12 h 47	12 h 42	12 h 37
68,1	49,1	12 h 48	12 h 42	12 h 37
68,2	49	12 h 48	12 h 42	12 h 37
68,7	48,5	12 h 48	12 h 43	12 h 38
69,3	47,9	12 h 49	12 h 44	12 h 39
70,4	46,8	12 h 51	12 h 46	12 h 41
70,6	46,6	12 h 51	12 h 46	12 h 41
70,8	46,4	12 h 52	12 h 46	12 h 41
71	46,2	12 h 52	12 h 47	12 h 41
71	46,2	12 h 52	12 h 47	12 h 41
72,3	44,9	12 h 54	12 h 48	12 h 43
73	44,2	12 h 55	12 h 50	12 h 44
73,2	44	12 h 56	12 h 50	12 h 45
73,8	43,4	12 h 57	12 h 51	12 h 45
74,4	42,8	12 h 57	12 h 52	12 h 46
74,5	42,7	12 h 58	12 h 52	12 h 46
76,3	40,9	13 h 00	12 h 54	12 h 49
78,3	38,9	13 h 04	12 h 57	12 h 52
79,6	37,6	13 h 06	12 h 59	12 h 54
80,8	36,4	13 h 08	13 h 01	12 h 55
82,4	34,8	13 h 10	13 h 04	12 h 58
82,4	34,8	13 h 10	13 h 04	12 h 58
83,8	33,4	13 h 12	13 h 06	13 h 00
83,9	33,3	13 h 12	13 h 06	13 h 00
84	33,2	13 h 13	13 h 06	13 h 00
84,2	33	13 h 13	13 h 06	13 h 00
85,1	32,1	13 h 14	13 h 08	13 h 02
86,2	31	13 h 16	13 h 09	13 h 03
86,5	30,7	13 h 17	13 h 10	13 h 04
86,7	30,5	13 h 17	13 h 10	13 h 04
86,8	30,4	13 h 17	13 h 10	13 h 04
86,8	30,4	13 h 17	13 h 10	13 h 04
88,1	29,1	13 h 19	13 h 12	13 h 06
88,9	28,3	13 h 20	13 h 13	13 h 07
89	28,2	13 h 21	13 h 14	13 h 07
89,7	27,5	13 h 22	13 h 15	13 h 08
90,2	27	13 h 22	13 h 15	13 h 09

rond point tout droit rue du Bihet

Début zone collecte

Fin zone collecte

rond point à gauche rue des Blancs Bastons

au rond-point tout droit rue du 8 mai

rue du Sart Tiri

WI 8

FLEMALLE

rue des Awirs

Awirs

à droite rue de Warfusée

WO 9

Pied du GPM 7

SAINT-GERORGES

rue Catherine Seret

Sommet GPM 7 (hauteur n°42)

à gauche rue Fond Bougerie

tout droit serré à gauche rue Fond Bougerie

FLEMALLE

à gauche rue des Béguines

à droite rue des Awirs

WI 9

tout droit rue des Awirs

à gauche rue Sart d'Avette

tenir à droite rue Sart d'Avette

à droite rue des Nonnes

Pied du GPM 8 (côtes des Nonnes)

Sommet GPM 8

à gauche rue d'Otet

à droite rue de l'Arbre Saint-Michel

à gauche rue de l'Arbre Saint-Michel

tout droit traverser rond-Point N677

à gauche rue de Mons-Lez-Liège

à droite rue Tavalle

rétrécissement 105,7 - 106,1 - 106,3 - 106,7

à gauche route de Souxhon

tenir à droite route de Souxhon

à gauche rue des Priesses

rond-point à droite rue du Huit-Mai

serrer à gauche rue du Huit-Mai

à droite rue Harkay

SERAING

Jemeppe

à gauche rue des Roselières

à droite Avenue de Douai

WO 10

à droite rue Delville

à droite rue du Bois de Mont

à gauche rue des Cottages

à gauche rue Blum

à droite Avenue G. Lambert **!!!!DANGER!!!!**

à gauche rue Housseux

rue Tomballes

à gauche Avenue des Robiniers

Passage de la ligne d'arrivée

1 circuit local de 4,400 km : Avenue des Robiniers, puis par les rues A. Delville, de Jace, Jean Depas,

Pied du GPM 9 (côte des Roselières)

Sommet GPM 9 rue des Roselières

WI 10

Avenue de Douai, A. Delville, Bois de Mont, des Cottages, Blum,

Avenue G. Lambert, des Housseux, des Tomballes, Avenue des Robiniers

ARRIVEE Avenue des Robiniers Photos Finish à DROITE

90,4	26,8	13 h 23	13 h 16	13 h 09
90,7	26,5	13 h 23	13 h 16	13 h 10
91,2	26	13 h 24	13 h 17	13 h 10
91,7	25,5	13 h 25	13 h 18	13 h 11
92	25,2	13 h 25	13 h 18	13 h 11
94,2	23	13 h 29	13 h 21	13 h 15
95,4	21,8	13 h 31	13 h 23	13 h 16
96,6	20,6	13 h 33	13 h 25	13 h 18
98,2	19	13 h 35	13 h 27	13 h 20
98,2	19	13 h 35	13 h 27	13 h 20
99,6	17,6	13 h 37	13 h 29	13 h 22
99,7	17,5	13 h 37	13 h 30	13 h 22
99,9	17,3	13 h 38	13 h 30	13 h 23
100	17,2	13 h 38	13 h 30	13 h 23
101	16,2	13 h 39	13 h 32	13 h 24
102	15,2	13 h 41	13 h 33	13 h 26
102,3	14,9	13 h 42	13 h 33	13 h 26
102,7	14,5	13 h 42	13 h 34	13 h 27
102,9	14,3	13 h 42	13 h 34	13 h 27
103,2	14	13 h 43	13 h 35	13 h 27
103,2	14	13 h 43	13 h 35	13 h 27
104	13,2	13 h 44	13 h 36	13 h 29
104	13,2	13 h 44	13 h 36	13 h 29
105,3	11,9	13 h 46	13 h 38	13 h 30
105,3	11,9	13 h 46	13 h 38	13 h 30
105,4	11,8	13 h 46	13 h 38	13 h 31
105,4	11,8	13 h 46	13 h 38	13 h 31
105,5	11,7	13 h 47	13 h 38	13 h 31
106,9	10,3	13 h 49	13 h 40	13 h 33
107,1	10,1	13 h 49	13 h 41	13 h 33
107,7	9,5	13 h 50	13 h 42	13 h 34
108,2	9	13 h 51	13 h 42	13 h 35
108,6	8,6	13 h 51	13 h 43	13 h 35
108,7	8,5	13 h 52	13 h 43	13 h 35
109,6	7,6	13 h 53	13 h 44	13 h 37
109,9	7,3	13 h 54	13 h 45	13 h 37
110,5	6,7	13 h 54	13 h 46	13 h 38
110,6	6,6	13 h 55	13 h 46	13 h 38
110,9	6,3	13 h 55	13 h 46	13 h 38
111,1	6,1	13 h 55	13 h 47	13 h 39
111,7	5,5	13 h 56	13 h 48	13 h 40
112	5,2	13 h 57	13 h 48	13 h 40
112,1	5,1	13 h 57	13 h 48	13 h 40
112,4	4,8	13 h 57	13 h 49	13 h 41
112,8	4,4	13 h 58	13 h 49	13 h 41
113,4	3,8	13 h 59	13 h 50	13 h 42
114,3	2,9	14 h 00	13 h 51	13 h 43
117,2	0	14 h 05	13 h 56	13 h 47